

Le Chèque Livre au service du livre

Depuis de nombreuses années, le Chèque Livre est un moyen de promotion du livre et de la lecture. Grâce à son caractère national, il soutient un bon nombre d'actions en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre.

> B. C.

Entre autres exemples, cette année, le Chèque Livre est devenu partenaire du "Prix Littéraire" lancé par La Première et décerné par ses auditeurs. Un jury de professionnels a sélectionné vingt premiers romans de langue française, publiés entre septembre, c'est-à-dire à la rentrée littéraire, et le mois de janvier. Une sélection qui est ensuite proposée à un jury composé d'auditeurs de La Première. L'opération se clôturera par la remise du Prix Première du Livre à la Foire du Livre de Bruxelles.

Afin de soutenir l'opération, des Chèques Livre ont été offerts pour l'achat des vingt romans dédiés aux membres

du jury.

En Flandre, le Chèque Livre peut, quant à lui, compter sur le soutien de Stichting Lezen qui emploie à de nombreuses reprises des chèques pour ses différentes actions de promotion de la lecture auprès de la jeunesse.

A ce propos, il est clairement prouvé que les enfants qui s'intéressent très tôt aux livres parlent et sont capables de lire beaucoup plus tôt, calculent mieux, aiment lire et sont très vite membres d'une bibliothèque.

Dans le cadre de l'action Boekbaby's, le Chèque Livre est distribué aux familles qui participent à l'enquête de promotion du livre auprès des bébés et des très jeunes enfants. Durant la phase pilote du projet (2005-2007), Boekbaby's laisse les enfants de 0 à 3 ans faire connaissance avec les livres. Les parents de ces bébés et jeunes enfants reçoivent, à trois moments (à la naissance, après six mois et à l'approche du premier anniversaire de l'enfant), un paquet de livres, un Chèque Livre ainsi que quelques informations relatives à la lecture et aux bibliothèques. Ce projet est suivi par les universités de Gand et d'Anvers qui étudient l'évolution du comportement des parents et des enfants en matière de

lecture.

Pour rappel: le Chèque Livre favorise l'accès aux livres et à la lecture à un maximum d'entre nous et donne la certitude de faire plaisir. Rien de plus triste, en effet, que d'offrir un livre qui ne sera pas lu. Avec le Chèque Livre, vous offrez à coup sûr le livre qui plaira.

Le Chèque Livre est accepté dans plus de sept cents librairies en Belgique: les grandes et les petites, les chaînes et les indépendantes. Partout où de vrais professionnels sont là pour vous conseiller et vous accueillir, le Chèque Livre est le bienvenu.

Un fonctionnement rapide et efficace: utilisé comme titre de paiement, vous pouvez vous le procurer chez les libraires vendeurs ou dans les bureaux de poste informatisés à cet effet. Pour les surfeurs invétérés, le site www.chequelist.be vous permet également une commande rapide.

Le destinataire de vos chèques peut alors l'échanger contre le livre de son choix dans l'une des nombreuses librairies reprises ci-dessous. Qu'il s'agisse d'une bande dessinée, d'un roman, d'un guide culturel, d'un livre d'art ou d'un dictionnaire, il est libre de choisir et de se faire plaisir! ■